

Le contact du français avec l'arabe dans les communiqués de presse et les sites web des opérateurs téléphoniques. Quand le culturel prend le pas sur le linguistique

Contact between French and Arabic in press releases and the websites of telephone operators. when culture takes precedence over linguistics

Soufiane LANSEUR
Université de Béjaia, Algérie
slanseur@gmail.com

Reçu le : 11/10/2020, Accepté le : 25/11/2020, Publié le : 05/03/2021

Résumé

Le contact du français et de l'arabe se manifeste de manière intense sur les sites des opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie. Les offres et les services proposés par ces entreprises sont désignés en ayant recours à l'arabe dans les textes, les notices explicatives et les affiches publicitaires rédigés en français. Cette étude essaie de répondre à la problématique du mélange des formes linguistiques à travers le discours. Nous sommes parvenu à la conclusion que les emprunts n'ont pas pour effet de nommer des réalités inconnues jusque-là dans la langue emprunteuse, mais pour créer un espace de complicité avec le récepteur.

Mots-clés : Contact des langues – néologismes – emprunt – xénisme - corpus.

Abstract

The contact of French and Arabic manifests itself intensely on the sites of mobile telephone operators in Algeria. The offers and services offered by these companies are designated using Arabic in texts, explanatory notices and advertising posters written in French. This study tries to answer the problem of mixing linguistic forms through discourse. We came to the conclusion that the borrowing does not have the effect of naming realities hitherto unknown in the borrowing language, but to create a space of complicity with the receiver.

Keywords: Contact of languages – neologisms – borrowing – xenism - corpus.

Introduction

Nous nous proposons, dans cette contribution, d'analyser les manifestations de l'arabe dans des textes écrits en français et qui ont pour rôle de présenter des services et des promotions commerciales à travers les sites des opérateurs

Djezzy et Mobilis. En lisant les communiqués de presse, le lecteur est frappé par le nombre de mots empruntés à l'arabe pour dénommer souvent les services proposés par les entreprises. L'arabe dialectal est certes la première langue véhiculaire, mais elle n'est pas dotée d'une graphie standard, ce qui amène les scripteurs de ces annonces à inventer une graphie à base de l'alphabet latin. alors que la langue officielle reconnue par l'état demeure l'arabe moderne à côté de la langue amazighe depuis 2016.

Nous nous intéresserons donc aux manifestations de ce contact de langue à travers les mots et les phrases qui sont intégrés aux discours (textes) présentés dans les sites de ces opérateurs. Nous nous interrogeons notamment sur la nature de ces xénismes¹ et la motivation de leur emprunt ? S'agit-il d'emprunts nécessaires ou d'emprunts de luxe à qui on a fait appel pour consolider la relation opérateur-client en passant par les langues locales ?

Il est communément admis d'après les travaux de Sablayrolles (2000, 2012), de Pruvost (2000), Cheriguen (1989, 2002, 2008), et Derradji (2007) que les contacts de langue se manifestent souvent par des xénismes, des calques et des emprunts qui passent d'une langue à l'autre. Ces mots peuvent s'installer en langue, mais ils restent souvent dans la sphère du discours comme des éléments qu'on utilise pour marquer une certaine nuance ou pour exprimer une certaine complicité avec un public auquel on s'adresse. Nous essaierons de rendre compte de l'usage de ces néologismes dans le cadre de la communication commerciale.

Cette contribution sera organisée en deux volets : le premier sera consacré à la méthodologie à travers la définition de quelques concepts relatifs au sujet, et au corpus d'étude, le second sera réservé à l'analyse de ce corpus et au classement des unités linguistiques selon leur nature.

1. Méthodologie et corpus

1.1. Le statut des langues en Algérie

L'Algérie est un espace géographique où coexiste un ensemble de langues. La colonisation française a favorisé une extension du français, à côté de l'arabe et du berbère qui se trouvaient là depuis longtemps. L'enseignement des langues étrangères en Algérie a favorisé l'émergence de l'anglais comme une deuxième langue étrangère. Dans ce qui suit, nous définirons les statuts et les fonctions de l'arabe et du français :

L'arabe : cette dénomination s'applique à deux langues à la fois : l'arabe scolaire ou moderne et l'arabe dialectal. L'arabe scolaire ou moderne est une langue parlée et écrite, avec un usage social restreint. Elle se trouve

¹ D'un point de vue structurel, tout mot qui se trouve dans une langue alors qu'il appartient à une autre langue est un xénisme.

essentiellement dans la presse écrite et dans les médias lourds tels que la télévision et les radios (chaîne 1 (nationale) et les différentes chaînes régionales). Ses lieux d'utilisation privilégiés sont l'école et l'administration. L'arabe dialectal est la première langue parlée en Algérie avec 65% des locuteurs qui l'ont comme langue maternelle. Comme son nom l'indique, il est conservé comme un dialecte, sa principale fonction consiste en la communication familière. Selon Cheriguen F. (2008), il doit la majeure partie de son vocabulaire à l'arabe classique et sa syntaxe au berbère. Sa fonction est essentiellement orale, d'ailleurs il n'a même pas accès à l'écrit. En plus de la communication familière, il est utilisé dans les prêches des imams, et dans les radios à côté de l'arabe moderne.

Le français : Vestige de la colonisation française, il est la première langue étrangère utilisée dans tous les domaines de la vie quotidienne des Algériens. En plus de l'enseignement à l'université, la langue française seconde la langue arabe dans les affaires administratives. C'est une langue parlée qui bénéficie d'une chaîne radiophonique nationale ; et une des chaînes de télévision nationale fonctionne presque exclusivement dans cette langue. Concernant la presse écrite, les journaux qui paraissent en français sont de loin plus nombreux que ceux publiés en arabe.

1.2. De quelques concepts opérants

1.2. 1. Néologie

« La néologie se définit comme la production d'unités lexicales nouvelles, soit par apparition de nouvelles formes, soit par apparition de nouveaux sens à partir d'un même signifiant » (Marcellesi, 1974 : 95).

La néologie est une pratique inhérente à toutes les langues vivantes. Elle constitue un réservoir qui permet de renouveler leur lexique pour qu'elle puisse suivre l'évolution de la vie sociale. Pour Honeste, c'est l'« Ensemble des processus qui déterminent la formation des nouveaux mots, les néologismes. Toute langue intègre un composant néologique, permettant son adaptation continue à l'évolution des choses. L'apparition d'un néologisme est déclenchée par le sentiment du manque du mot adéquat dans une situation nouvelle. Le néologisme est d'abord un fait de discours. » (Honeste, *Cours*)

De ce fait, l'emprunt et le xénisme font partie des néologismes.

1.2.2. Xénisme et emprunt

Pour Josette Rey-Debove (1998 : 151-166), l'emprunt est :

« L'emprunt lexical au sens strict du terme est le processus par lequel une langue L1, dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 ».

Elle distingue quatre phases pour l'emprunt. La première commence de son apparition dans la langue cible jusqu'à sa codification ~~pour n'avoir qu'une seule forme~~. La deuxième est la phase métalinguistique qui englobe deux types de discours : le discours du linguiste et le discours du bilingue qui maîtrise la langue source de l'emprunt. Ces deux discours sont différents dans la mesure où le linguiste parle des caractéristiques métalinguistiques de l'emprunt, mais le bilingue « parle de tout autre chose que de la langue », il l'utilise pour parler d'un référent qu'il doit connaître. La troisième est la phase à connotation autonymique ou l'emprunt dépasse le stade métalinguistique pour parler du monde, et ce, pour les locuteurs de la langue cible. La quatrième phase est l'aboutissement de l'emprunt. Elle écrit en page 163 « le processus de l'emprunt arrive à son terme lorsque M2 n'étant plus inconnu, il prend le statut de M1. »

Pour Dubois dans *Dictionnaire de la linguistique* (2002 : 542) « un xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue ». Il affirme que « le xénisme est le premier stade de l'emprunt ». Il le distingue de l'emprunt qu'il définit en page 177 par le trait « intégration » : « il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». C'est dans cette optique que nous le considérons. Tout emprunt a déjà été un xénisme. Donc, si l'emprunt épouse le moule de la langue cible, le xénisme garde les marques¹ de la langue source, etc. Ce qu'affirme d'ailleurs Cheriguen qui va jusqu'à dire que seule la première apparition de l'emprunt est considérée comme un xénisme. Il souligne (2002 : 9) qu'« il revient au linguiste d'expliquer la persistance de certains termes d'emprunt en face d'autres (xénismes) qui disparaissent après le premier et unique emploi ». Donc, ceux qui persistent sont des emprunts. L'auteur explique plus loin le recours à l'emprunt par la dialectique du vide et du plein, mais ce n'est pas la seule explication. Il écrit, plus loin, qu'« il en résulte que les langues ne s'empruntent que ce qui, à un moment donné de leur contact, a été ressenti par les usagers comme un manque dans l'une des deux langues. »

Cheriguen (2008 : 154) développe l'idée selon laquelle :

« la condition d'emprunt suppose qu'aucun terme du lexique (ni groupe périphrastique) de la langue cible ne peut servir d'équivalent du mot ou groupe périphrastique de la langue source. Le locuteur a alors recours à l'emprunt occasionnel ou xénisme. » Louis Deroy affirme (1965 : 224) qu'
« au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente [...] avec de

multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers en quelque sorte cités et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés »².

L'auteur examine le concept dans la synchronie, mais le critère de distinction entre les deux ne semble pas être très opérant. Autrement dit, est-ce qu'on peut perdre ce sentiment envers un emprunt ? Surtout dans le cas des mots empruntés aux langues européennes. si les emprunts d'origine arabe de par leur ancienneté ne sont plus sentis comme étrangers, que sentons-nous envers *sponsoring*, *marketing*. Bien qu'ils soient bien intégrés, leurs formes nous rappellent toujours leur origine.

Donc, nous pouvons définir le xénisme comme le premier stade de l'emprunt, il consiste en sa première attestation dans le discours. Au plan graphique, il se met en italique ou entre parenthèses. Au plan énonciatif, il est accompagné d'une traduction ou d'une explication et au plan référentiel, il renvoie à une réalité exclusivement étrangère.

Par marques, nous désignons toute marque de genre de nombre, ou marques léxico-sémantiques

1.3. Corpus

Dans le but de recenser les emprunts et les xénismes qui résultent du contact du français avec l'arabe, nous avons rassemblé un corpus constitué d'un côté d'un ensemble de communiqués de presse et de l'autre des supports servant de publicité ou de notices explicatives pour les produits de Mobilis et de Djezzy.

Les communiqués de presse ont été extraits du site web officiel de l'opérateur Djezzy (<http://www.djezzy.dz/>). Ils retracent une période de quatre ans de la vie de cet opérateur, c'est-à-dire depuis 2016 jusqu'en mai 2020. Un tri a été effectué sur la base des communiqués où apparaissent des traces d'un contact de langue, les autres ne sont pas pris en compte.

Les affiches publicitaires et les notices explicatives des produits et services de *Mobilis* ont aussi été recueillies dans son site officiel (www.mobilis.dz), dans sa version française. Ceux-ci ne sont pas datés parce qu'ils sont publiés en permanence sur le site. Les documents dont nous parlons sont des notices qui expliquent la manière d'utiliser chacune des offres ou chacun des services proposés par l'opérateur. Ces affiches et ces notices ne sont prises que si elles présentent une coexistence de l'arabe et du français.

² Louis DERROY, *L'emprunt linguistique*, Les Belles Lettres, Paris, 1956. (cité par Queffelec in « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? »)

Nous avons recueilli 21 mots entre xénismes et emprunts à l'arabe. Dans ce qui suit, nous essayerons d'analyser les occurrences de ces mots, et d'expliquer les raisons pour lesquelles ces opérateurs ont préféré recourir à ces langues.

1.4. Procédure d'analyse

Nous procéderons à la description linguistique des différents mots recueillis en fournissant leur langue de provenance, leur sens, leur forme, leur syntaxe et leur traduction. Nous émettons quand cela est nécessaire des remarques sur leur graphie et leur prononciation. Une description de l'insertion des mots empruntés sera effectuée toutes les fois où les contextes le permettent. Une attention particulière a été également portée à la production lexématique (dérivation, composition ...) des xénismes, car celle-ci marque l'intégration des mots dans la langue cible.

Les descriptions des mots seront organisées suivant trois étapes : la première concerne les contextes d'apparition des unités linguistiques, la seconde sera consacrée à l'analyse linguistique.

2. Analyse du corpus

Nous prendrons chacun des opérateurs séparément pour effectuer une comparaison dans la conclusion de cette contribution.

2.1. Mobilis

La liste suivante présente les mots empruntés à l'arabe et relevés sur le site web de l'opérateur. Elle est composée de 10 mots.

Omra	Arsselli	Awel	Sellekni	Men3andi
Naghmati	Kellezni	Navigui	Racidi	Mobtassim

2.1.1. L'emprunt de mots

Il s'agit d'une unité linguistique simple qui a été empruntée à la langue arabe pour désigner une offre ou un service assuré par l'opérateur. Nous avons relevé 3 mots simples pour l'opérateur Mobilis.

a) Omra

Contexte : « Grâce aux **Plans Roaming Omra** Mobilis permet à ses abonnés Prépayés de rester en contact avec leurs proches durant leur

pèlerinage en Arabie Saoudite et profiter des divers avantages avec l'opérateur Mobily de l'Arabie Saoudite. » **Explication** : le mot *omra* est de l'arabe moderne, il signifie visite de la Mecque en Arabie Saoudite pour accomplir un rite religieux pendant une courte durée et à n'importe quelle période de l'année, contrairement au *Hadj* (pèlerinage) qui possède une période précise qui coïncide avec le dernier mois du calendrier hégirien. Pour l'opérateur téléphonique, il s'agit d'un plan d'errance destiné aux pèlerins de la Mecque avec des avantages divers.

b) Mobtasm

Contexte : Mobilis vous propose l'offre **Mobtasm 4G** dotée de **100 DA** de crédit au prix de **200 DA**. Désormais, vous pouvez activer la 4G gratuitement dans l'une de vos agences Mobilis les plus proches, et bénéficier de 2 Go d'internet offert.

Explication : *Mobtasm* est un mot arabe signifiant « souriant ». La graphie de ce mot rappelle à la fois l'opérateur téléphonique Mobilis par la prise des trois premières lettres et la nature de l'offre qui est une carte Sim par les trois dernières lettres. Nous pouvons le qualifier de mot valise. Il s'agit d'une Sim qui donne du sourire par le petit prix des appels téléphoniques.

c) Awel

Contexte : « Plan Awel 4G, pour tout rechargement de 2000 DA (ou plus jusqu'à 4999), bénéficiez de : 7000 DA de crédit vers le réseau national et international, 4G de connexion+ Accès gratuit à Facebook et WhatsApp, la validité du bonus est de 30 jours. »

Explication : *Awel*, mot de l'arabe moderne, signifiant « premier » fait référence à la première place qu'occupe l'opérateur en nombre d'abonnés et d'endroits couverts par son réseau téléphonique. Il s'agit d'un plan joignant un forfait en appel et en internet pour tous les rechargements de 2000 DA.

2.1.2. L'emprunt de syntagme : Il s'agit d'une unité linguistique composée d'au moins deux éléments distincts dans la langue source. Nous distinguons deux syntagmes nominaux (*Naghmati* et *racidi*) et un syntagme prépositionnel (*Men3andi*).

a) *Naghmati*

Contexte : « Faites patienter vos correspondants en musique avec le service **Naghmati**, pour seulement 40 DA par mois. Ce service vous permet de personnaliser votre tonalité d'attente selon votre humeur avec un catalogue de tonalités riche et varié...»

Explication : *Naghmati* est un mot arabe signifiant « tonalité, ton, sonnerie ». Il est composé du mot *Naghma* et de l'adjectif possessif *-i* équivalent de « ma ». Le possessif en arabe est un élément agglutiné à la fin du mot. Dans ce contexte, il désigne une tonalité d'attente destinée aux émetteurs d'un appel téléphonique pour les distraire le temps que le récepteur décroche son téléphone.

Sur le plan graphique, le mot *naghmati* fait appel à deux lettres *gh* pour exprimer le son [ɣ] grasseyé du fait qu'en arabe, les phonèmes [ɣ]grasseyé et [R] roulé sont tous les deux pertinents.

b) **Racidi**

Contexte : « **Racidi** vous permet de consulter en exclusivité votre solde CCP à tout moment, par le simple envoi d'un SMS. »

Explication : le mot *racidi* est de l'arabe signifiant « un solde ou un avoir dans un compte courant ». Il est composé d'un nom *racid* (solde) et du possessif agglutiné *-i* (mon). C'est un service qui permet de consulter son solde en envoyant un simple SMS avec le numéro du compte et d'un mot de passe fourni par l'institution financière détentrice du compte.

c) **Men3andi**

Contexte : « Mobilis vient d'étoffer encore une fois sa gamme de service en lançant son nouveau service « **Men3andi** ». Il est destiné aux abonnés prépayés, et mobicontrol. » **Explication :** *Men3andi* est un syntagme prépositionnel signifiant « de ma part ». Il est constitué de la préposition *Men* (de) et de *3andi* littéralement (j'ai). Il s'agit d'un service qui permet de prendre en charge les appels téléphoniques d'autres abonnés. En effet, l'émetteur d'un appel téléphonique pourra appeler même s'il n'a pas de crédit et le montant de l'appel sera facturé au récepteur à condition que le numéro de l'appelant soit enregistré dans une liste dédiée à ce service.

Nous constatons que la graphie du mot contient le chiffre 3 qui se prononce « âa ». De par l'inexistence de ce graphème en français, les utilisateurs des réseaux sociaux expriment le son à l'aide de ce signe conventionnel, d'ailleurs dans l'alphabet arabe ce son s'écrit en un 3 à l'envers (ع).

2.1.3. L'emprunt de phrases : il s'agit d'unités linguistiques utilisées, dans la langue source, comme étant des phrases à part entière. Nous dénombrons 4 désignations construites à partir de phrases.

a) **Arsselli**

Contexte : « *ARSELLI*. Nouveau ! Service de Rechargement Electronique Mobilis mis par Mobilis au service de ses clients des offres prépayées »

« Mobilis lance un nouveau canal de rechargement qui est Arsselli via Bureau de Poste, destiné aux clients mobilis, et qui s'ajoute aux différents canaux de rechargements existants. »

« En partenariat avec Algérie Poste, Mobilis lance un nouveau canal de rechargement relatif au service **Arsselli via les Guichets Automatiques d'Algérie Poste**, il est destiné aux clients Mobilis, détenteurs d'un compte courant. »

« **Arsselli via GAB** permet aux clients Mobilis de recharger leurs comptes ou payer leurs factures à tout moment, via les Guichets Automatiques d'Algérie Poste, en utilisant la carte monétique EDAHABIA, en toute sécurité. »

« Avec la carte & **Arsselli International**, Mobilis vous propose des tarifs attractifs et compétitifs pour appeler sans compter ;

« Le service **E-rselli**, est un service de paiement en ligne qui vous permet de recharger vos lignes prépayées (compte national ou international) et postpayées, et de payer vos factures à tout moment sans vous déplacer. »

Explication : *Arsselli* signifie « envoyez-moi », il s'agit d'une phrase en arabe dialectal composée d'un verbe à l'impératif *arsil* « envoyer » et d'un pronom personnel de la 1^{ère} personne qui a pour fonction de complément d'objet indirect. C'est un service de rechargement qui permet de recharger son compte.

Ce service se décline en cinq offres différentes : 1) *Arsselli* pour les rechargements classiques au niveau des agences Mobilis et des agents agréés ; 2) *Arsselli* via bureau de poste ; 3) *Arsselli* via GAB (guichet automatique d'Algérie Poste ; 4) *Arsselli* international concerne des recharges destinées aux appels internationaux avec des avantages préférentiels.

5) *E-rselli* concerne un service de rechargement en ligne.

Il est à remarquer que ce xénisme est qu'il a donné lieu à deux formes graphiques différentes d'un côté, et de l'autre à trois unités polylexicales. Nous pouvons parler d'une intégration à la fois graphique et syntaxique en donnant lieu à des composés.

b) **Sellekni**

Contexte : « Avec **Sellekni**, les clients PixX ainsi que les abonnés Win Max Control 1300, 2000 et 3500 (3G/4G), peuvent offrir l'un des plans PixX ou un Pass Internet à leurs proches et amis. »

« **Le service SELLEKNI** vous permet de recharger le compte d'un ou plusieurs numéros prépayés **Mobilis, depuis un compte prépayé 24h/24** ».

« **Le service SELLEKNI** + vous permet de recharger le compte d'un ou plusieurs numéros prépayés à partir de votre compte postpayé. Le montant

transféré sera imputé sur votre facture. »

Explication : *Sellekni* est une phrase en arabe dialectal qui signifie « sauve-moi ». Elle est composée d'un verbe à l'impératif *sellek* (sauver) et le pronom personnel *moi* en fonction de COD. Il s'agit d'un service de rechargement de compte mobilis qui fonctionne uniquement entre abonnés. L'un des clients peut envoyer de l'argent ou du débit à d'autres clients du même opérateur. Cette offre se décline en deux services : *sellekni* entre abonnés de lignes prépayées et *sellekni plus* entre abonnés des lignes postpayées.

c) Kellemni

Contexte : « **Kellemni** est un service gratuit qui vous permet depuis votre ligne Mobilis prépayée de joindre vos correspondants postpayés et prépayés lorsque votre crédit est insuffisant. »

« Les abonnés prépayés peuvent bénéficier du service **Kellemni** lorsque leur crédit est inférieur ou égal à 3 DA pendant 7 jours et peuvent envoyer 5 messages par jour. Au-delà de 7 jours, ils seront invités à recharger leur compte »

Explication : *Kellemni* est une phrase en arabe dialectal signifiant dans ce contexte

« appelez-moi ». Elle est composée du verbe *kalama* (parler) et du pronom personnel agglutiné *-ni* (moi). Ce xénisme désigne un service qui permet de joindre une ligne téléphonique lorsque le crédit est insuffisant. Le récepteur reçoit un message avec le numéro de l'émetteur l'incitant à l'appeler.

d) Navigui

Contexte : « Avec l'offre Navigui Modem, Mobilis vous offre la possibilité de partager votre connexion avec vos amis en toute liberté et partout où vous êtes grâce à la SIM Internet Navigui 3G/4G et au modem Huawei pouvant supporter jusqu'à 10 appareils en même temps. »

« Connectez-vous en toute liberté, en famille ou entre amis avec l'offre Navigui clé Wifi 3G au prix de 3590 DA. Bénéficiez d'une clé Wifi et d'une bonification »;

« À l'acquisition de la nouvelle offre **Navigui 4G** vous bénéficiez d'un bonus de bienvenue de 3Go + FB & Whatsapp valable 30 Jours en plus de 2Go chaque mois pour une période de 6 mois. »

« Avec l'offre Internet « **Navigui** » de Mobilis, vous avez le choix entre :

- Un Modem Wifi avec bonus de bienvenue de 2Go + Facebook/WhatsApp gratuits et un bonus de 6 Go (à raison de 1Go chaque mois pendant 6 mois) au prix de 4990 DA. » **Explication :** *Navigui* est une phrase utilisée en arabe

et empruntée au français *naviguer* signifiant « surfez sur la toile ». Il s'agit d'une offre internet permettant à l'utilisateur de se connecter à internet dans n'importe quel endroit couvert par le réseau Mobilis. Cette offre se décline en trois formes différentes selon l'outil utilisé : 1) Naviguer modem où l'utilisateur se sert d'un modem connecté au réseau mobile ; 2) Navigui clé Wifi où l'utilisateur se sert d'une clé USB connectée également au réseau wifi ; 3) Navigui 4G où l'utilisateur sert de son smartphone pour accéder à internet.

2.2. Djezzy

Hack F'Dar	3ayla	Flexyli	Boukala
Khali El Farha Doum	Hadra	Nokta	Tariki
Haaarba	Ranati	Hayla	SMS 3lik

2.2.1. L'emprunt de mots : Nous avons affaire à 6 mots simples provenant de l'arabe.

a) Haaarba

Contexte : « La promotion est valable pour les clients postpayés « HAAARBA » qui verront leur bonus internet tripler pour une durée de 30 jours. »

« Avec Djezzy HAAARBA, le client bénéficie de 75 Go au lieu de 25 Go pour seulement 1500 DA avec un numéro post-payé en mode libre ou control. »

« Le client peut également profiter des autres avantages de la HAAARBA à savoir les appels et SMS illimités de Djezzy à Djezzy et 2000 DA de crédit valable vers tous les réseaux. »

« L'offre HAAARBA est disponible dans les boutiques et les points de vente agréés de Djezzy à travers le territoire national. »

Explication : *Harba* est un nom féminin de l'arabe dialectal signifiant « la fuite ou Très en avance sur les autres.Elle surpasse toutes les autres.». Il a été écrit avec 3 A pour signifier que le bonus internet sera triplé pour une durée d'un mois.

b) Hayla

Contexte : « Option HAYLA 1500, L'option HAYLA 1500 est valable sur HAYLA BEZZEF et HAYLA MAXI avec tous leurs avantages ! »

« HAYLA MAXI EL FAYDA au MAXX, La nouvelle offre prépayée HAYLA Maxi offre un maximum d'internet, un crédit généreux et de l'illimité vers tout le réseau Djezzy en appel et sms. »

DJEZZY HAYLA BEZZEF, parce que vous aimez trop l'internet. L'offre DJEZZY HAYLA BEZZEF revient encore avec plus d'INTERNET pour profiter le plus longtemps possible !

Explication : *Hayla* est un mot de l'arabe dialectal signifiant « fabuleuse ». Il est construit de l'adjectif *Hayl* (fabuleux/ magnifique) et de la flexion ou schème du féminin -a. Il s'agit d'une offre prépayée garantissant un forfait en appel illimité vers Djezzy, un volume important d'internet et un crédit pour appeler vers les autres réseaux. *Bezzef* de l'arabe dialectal signifiant « beaucoup, très ou plus ». Joint à *Hayla*, il désigne une offre encore plus généreuse.

El Fayda est un nom féminin de l'arabe dialectal signifiant « intérêt, avantage ou bénéfice » utilisé pour qualifier l'avantage d'acquérir cette offre. Le mot *hayla* est utilisé pour former plusieurs unités polylexicales telles que *hayla bezzef*, *hayla maxi*, *option hayla* et *Djezzy hayla*. C'est un indice de l'intégration du mot dans le vocabulaire de la téléphonie.

a) 3ayla

Contexte : « Profitez des nouveaux forfaits Djezzy 3ayla ! Djezzy vous propose trois nouveaux forfaits plus généreux pour partager la connexion internet avec votre Modem et faire profiter toute la famille. »

Explication : le mot *3ayla* est de l'arabe dialectal signifiant « famille », il s'agit d'une évolution populaire du même mot venant de l'arabe moderne. Dans ce contexte, il s'agit d'un forfait internet qui peut être partagé via un modem. La traduction du nom féminin *3ayla* se trouve dans le même exemple.

c) Hadra

Contexte : « Djezzy HADRA c'est aussi une panoplie d'options généreuses qui convient à vos consommations avec un triple bonus vers le national et l'international et internet à haut débit. »

Explication : *Hadra* est un nom féminin singulier emprunté à l'arabe dialectal qui signifie « parole et communication ». C'est une offre promotionnelle qui permet de tripler le montant rechargé.

d) Nokta et Boukala

Contexte : « «Nokta» offre un contenu divertissant algérien composé de deux thèmes

Blague et Boukala :

- 1) **Blague** : offre la possibilité d'écouter un contenu humoristique algérien raconté par deux **Humoristes algériens, Salim Alak** ou

Djamel Da,

- 2) **Boukala** : Ce thème inclut le contenu Boukalattes algériennes. »
- 3)

Explication :

Nokta est un mot venant de l'arabe moderne signifiant « blague ». Il s'agit d'un féminin singulier désignant un contenu divertissant qui peut être écouté en appelant un numéro spécial ou lu en envoyant un SMS à ce même numéro. *Boukala* est également un mot de l'arabe dialectal signifiant « jeu entre femmes qui se présente sous forme de poèmes ou de dictons qui mettent en œuvre des souhaits ». Le mot *boukala* vient du mot français *bocal*. Il s'agit d'un petit récipient utilisé par les femmes lors de ce jeu. *Boukala* est un mot féminin singulier dont le pluriel est *boukalattes*, tel qu'il est mentionné dans l'exemple ci-supra. Nous remarquons que le mot a pris les deux marques du pluriel : celle de l'arabe et celle de la langue française.

2.2.2. L'emprunt de syntagmes : Nous avons 4 syntagmes empruntés. Il s'agit de 3 syntagmes nominaux, dont deux syntagmes hybrides : SMS 3lik (français + arabe) et Hack F'Dar (anglais+ arabe)³.

a) Tariki

Contexte : « Avec Djezzy, accédez gratuitement au site web « tariki » de la gendarmerie nationale »

Tariki est un nom masculin venant de l'arabe signifiant « ma route ». Il est constitué du nom *tarik* (chemin ou route) et le possessif agglutiné *-i* (mon). Il s'agit d'une application ou d'un site web mis à la disposition des usagers de la route par la gendarmerie nationale pour les informer des infos-traffic. Ce site est consultable gratuitement sur le réseau Djezzy.

b) Ranati

Contexte : « Avec Ranati de Djezzy changez de tonalité en fonction des nouveautés ou des événements, aussi souvent que vous le souhaitez ! »

« **Vivez le Foot partout, Ranati Foot vous le permet !** »

³ Nous désignons par syntagme hybride, une unité linguistique composée de deux mots (ou plus) provenant de deux langues différentes. Le cas de SMS 3lik est édifiant dans la mesure où le sigle SMS est communément admis comme étant un mot français, même s'il est emprunté à l'anglais, et le mot 3lik est un mot de l'arabe. Ensemble, ils constituent un syntagme hybride.

Explication : le nom *ranati* est un mot de l'arabe signifiant « ma tonalité ». Il est composé de *rana* (tonalité) et *-ti* possessif agglutiné signifiant « ma ». Il s'agit d'une tonalité d'attente.

a) SMS 3lik

Contexte : « "SMS 3LIK" est un nouveau service qui permet à tous nos abonnés particuliers et entreprises d'envoyer des SMS vers notre réseau Djezzy, même si ces derniers n'ont pas de crédit ou préfèrent le préserver. »

Explication : *3lik* est une préposition empruntée à l'arabe dialectal signifiant « à ta charge ou à ton compte ». Il est composé de la préposition *3ala* littéralement « sur » et du pronom personnel de la 2^{ème} personne *-k* « toi ». SMS 3lik est un service qui permet à l'utilisateur, qui n'a pas de crédit, d'envoyer un SMS qui sera facturé au correspondant à condition que celui-ci l'accepte.

a) Hack F'dar

Contexte : « Avec *hack F'Dar*, Djezzy réinvente la compétition digitale »
« Dans la continuité des actions mises en œuvre pour lutter contre la propagation du Covid-19, Djezzy et l'École Nationale polytechnique en partenariat avec le Club d'Activités Polyvalentes ont organisé du 28 au 31 mai 2020 un Hackathon en ligne baptisé en l'occasion **Hack F' Dar**. »

Explication : *F'Dar* est un syntagme emprunté à l'arabe dialectal signifiant « à la maison ou chez soi », il est composé de la préposition *F* (déformation de *FI*) (à) et de *Dar* (maison). La désignation de *Hack F'Dar* vient en application des mesures sanitaires dictées par les organismes de santé pour permettre de lutter contre la pandémie du Covid-19. Il s'agit donc d'un rassemblement d'informaticiens qui s'est tenu, cette année, en ligne pour limiter la propagation du coronavirus.

2.2.3. L'emprunt de phrases : nous avons deux désignations construites à base de phrases.

a) Khali El Farha Doum

Contexte : « Djezzy, leader des technologies de communications numériques, a le plaisir d'annoncer le lancement d'un programme spécial saison estivale sous l'ombrelle

«khali el ferha doum» accompagné d'une série d'offres et d'animations dans les aéroports internationaux et les plages de plusieurs villes côtières. »

Explication : Il s'agit d'une phrase en arabe dialectal qui peut se traduire par « laissez la joie se perpétuer ». Cette phrase est composée d'un verbe à

l'impératif *Khali* (laissez), le nom *el farha* (la joie) qui a pour fonction de complément d'objet direct et du verbe *yadoum* (se perpétuer ou continuer). Il s'apparente plus à un slogan publicitaire qui qualifie un programme d'action accompagné d'une panoplie d'offres promotionnelles. Deux remarques méritent d'être évoquées. La première concerne la graphie du mot *khali* (laissez) dont les deux lettres KH correspondent au son [X] en alphabet phonétique international. La seconde remarque concerne le verbe *doum* (perpétuer) qui a perdu l'initial /t/ qui correspond au sujet féminin *Ferha* (joie).

a) Flexyli

Contexte : « Avec Flexily, les abonnés postpayés ont la possibilité de transférer du crédit à leurs proches et amis Djezzy prépayés et control et cela après l'installation gratuite du service via *100#. » **Explication** : *Flexyli* est un mot construit à base du mot-valise *flexy* (transfert de crédit entre lignes téléphoniques du même réseau) et du pronom possessif l'arabe dialectal *-li* (à moi). Le mot *Flexy* est formé de la base de *flexible* et du *y* de Djezzy, un moyen de transférer du crédit d'un numéro à un autre, ce qui constitue une solution flexible par rapport à l'achat d'une carte de crédit qui nécessite le déplacement physique de la personne. Le mot *flexyli* est utilisé comme un verbe en le conjuguant à l'impératif, donc il s'agit d'une dérivation par conversion en changeant de catégorie grammaticale d'un nom à un verbe.

3. Emprunts et culture

La meilleure référence à la culture de l'autre est l'emprunt. Pour exprimer des concepts propres à une culture, l'usage des emprunts et des xénismes constitue un moyen pratique. La duplicité qui peut se créer entre l'entreprise commerciale et les clients se solidifie par l'emploi des mots de la langue de ces derniers. L'emploi des mots tels que *Omra* se réfère à la religion dominante de la population. Les mots *3ayla*, *Boukala*, *Nokta*, *Hadra*, *Khali el fraha doum* réfèrent à des pratiques sociales permettant de consolider les relations entre les membres de la communauté. La relation avec le monde du numérique et le progrès technologique est rendu possible par l'utilisation des *Flexyli*, *SMS 3lik*, *Navigui*, *Kellezni*, *Arsselli*, *Sellekni*, *Tariki* et *Racidi*. Le progrès technologique est une partie prenante de la vie sociale, donc de la culture. Les mots *Naghmati* et *Ranati* font référence au patrimoine culturel. Suivant Derradji (1999),

Pour exprimer un vécu culturel, social, économique, religieux spécifique, le locuteur utilise les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil notamment les règles de

dérivations morphologiques, syntaxiques, lexicologiques et sémantiques. Les lexies employées ainsi apparaissent dans le discours et désignent l'univers référentiel du sujet parlant algérien.

En effet, puisque les opérateurs s'adressent à un public qui connaît déjà la langue source des emprunts et des xénismes, l'intercompréhension ne pose en principe aucun problème, l'absence d'explications dans la langue cible est la preuve que les locuteurs visés maîtrisent déjà le sens des mots utilisés, ce qui permet de créer une certaine complicité entre l'opérateur et ses clients. Il arrive que les mots empruntés soient expliqués par des équivalents dans la langue cible (*nokta* : blague/ *ranati* : tonalité / *Naghmati* : tonalité/ *racidi* : solde), c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de pallier le manque de vocabulaire dans la langue cible, mais d'emprunts qui marquent culturellement le discours, c'est pourquoi nous parlons d'emprunts de luxe, c'est-à-dire qu'il s'agit de :

Un emprunt qui est logiquement inutile et qui a été pris alors qu'une désignation existait ou était possible dans la langue emprunteuse. Il est évidemment excessif de dire que pareil emprunt ne répond à aucun besoin. La vérité est qu'il n'y a pas de besoin matériel, mais un autre besoin qui, pour être affectif, n'en est pas moins réel. (Deroy, 1956 : 171)

Le besoin affectif dans ce cas consiste en l'identification culturelle et le partage des mêmes valeurs sociales que le public auquel on s'adresse.

Conclusion

Le contact des langues arabe et français se manifeste notamment par l'emprunt d'unités linguistiques de divers rangs dans le domaine de la téléphonie mobile. Les textes des communiqués de presse et les notices publiés sur les sites des opérateurs téléphoniques sont réalisés en français ; cependant les offres et les services assurés par ces derniers sont désignés en ayant recours à la langue arabe. L'explication réside dans le fait que l'arabe dans ces deux variantes (moderne et dialectale) constitue les langues véhiculaires du pays. Ainsi, les opérateurs garantissent l'accès des usagers à la signification des mots qui servent à désigner leurs produits. La deuxième explication qui n'est pas non plus négligeable consiste en la volonté de ces opérateurs de marquer culturellement leurs produits en les désignant par des mots des langues locales pour qu'ils soient proches de leurs clients.

Les opérateurs téléphoniques recourent, dans leurs désignations, à trois

types d'unités linguistiques : les mots, les syntagmes et les phrases. Ainsi, les deux opérateurs ont utilisé 9 mots, 7 syntagmes et 6 phrases pour nommer leurs offres et services. En comparant les deux opérateurs, nous constaterons que l'opérateur Mobilis a emprunté 3 mots, 3 syntagmes et 4 phrases, alors que Djezzy a emprunté 7 mots, 4 syntagmes et deux phrases. La tendance chez Mobilis est d'appeler ses produits par des phrases alors que Djezzy les désigne par des mots simples. Une explication peut être produite en ce qui concerne cette tendance. Il est à constater que les offres et les services offerts par les deux entreprises sont presque identiques, donc pour ne pas les dénommer par les mêmes noms, étant donné qu'il s'agit de marques déposées, elles recourent donc l'une aux phrases et l'autre aux mots.

Bibliographie

- Cheriguen F., 1989, « Typologie des procédés de formation du lexique », *Cahiers de lexicologie*, n° 55-2, Paris, Didier-Érudition.
- Cheriguen F., 2002, *Les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah Éditions.
- Cheriguen F., 2008, « La reconstruction de sens dans l'emprunt du berbère au français et du français au berbère », *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU.
- Cheriguen, F. 2008. « Essai d'évaluation d'un changement sociolinguistique dans une situation de langue en conflit : le cas de l'Algérie ». *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU, pp. 123-129.
- Cheriguen, F., 2008, « Politiques linguistiques en Algérie », *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, Alger, OPU, pp. 103-114.
- Deroy L. 1956, *L'emprunt linguistique*, Les Belles Lettres, Paris.
- Derradji Y et al., 2002, *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Paris, De Boeck Supérieur.
- Derradji Y., 1999, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le français en Afrique*, n° 13, In <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html> (consulté le 10/10/2020).
- Dubois J. et al., 2002, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Larousse.
- Honeste M-L., 2010, « Cours de néologie et de terminologie », dispensés à l'université de Rennes 2- Haute-Bretagne, année universitaire 2010-2011 (polycopies remis par l'auteur).
- Lanseur S., 2010, « L'enrichissement lexical à l'épreuve des contacts de langues dans le discours de la téléphonie mobile : le cas des opérateurs Mobilis et Nedjma », *Synergies Algérie*, 9, <https://gerflint.fr/Base/Algérie9/algérie9.html>. Consulté le 30 juin 2020.
- MARCELLESI C., 1974, « Néologie et fonctions du langage », *Langages*, N° 36, Volume 8, 95-102.

Pruvost J., Sablayrolles J-F, 2012, *Les néologismes*, Paris, PUF, Col. Que sais-je ? Queffelec A., 2000, « Xénisme ou emprunt : les apories d'une dichotomie introuvable ? », *Contact de langues et identités culturelles, perspectives lexicographiques*, sous la direction de Danièle Latin & de Claude Poirier, Canada, les Presses de l'université Laval.

Rey-Debove J., 1998, *La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin.

Sablayrolles J-F., 2012, « Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification », *Cahiers de lexicologie*, 100, France, Classiques Garnier, 37- 54.

Sablayrolles J-F., 2000, *La néologie en français contemporain Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion éditeur.